

L'An deux mille vingt-quatre, le 21 août, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 14 août 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame MARTIN Rosine, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Madame TREMEL Emmanuelle, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur HUBERT Xavier.

ORDRE DU JOUR

Délibérations prises dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision 1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Servitudes avec GRDF - Avenant modificatif à la délibération du Bureau communautaire du 17 décembre 2019
n° 2019-12-17/04

Décision 2 : ATRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Plan de Dynamisation commerciale - Soutien au commerce de Proximité
Octroi de subventions dans le cadre de la Fiche 4a et de la Fiche 6 - Aide au maintien du commerce en milieu rural et Aide au Loyer

Décision 3 – MUSEES

Ouvrages pour braderie du livre d'art

Décision 4 – MUSEES

Tarifs préférentiels

Décision 5 – MUSEES

Vente ouvrage "Il était une fois le château de Navarre"

Délibérations prises dans le cadre de l'urgence des décisions à prendre

Décision 6 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Convention de partenariat relative à l'animation agricole pour la protection de la ressource en eau du Bassin d'Alimentation de Captage de l'Habit et le portage de Paiements pour Services Environnementaux

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

Décision 1 :

☞ **d'autoriser** par le présent avenant, la modification de la délibération du Bureau communautaire n° 2019-12—17/04 du 17 décembre 2019 dans la désignation des parcelles affectées par la servitude, à savoir :

- Sur la commune de Guichainville : la parcelle cadastrée ZA 93
- Sur la commune du Vieil Évreux : les parcelles cadastrées ZD numéros 79, 81 et 111 (après division de cette dernière, c'est désormais la parcelle ZD 133 qui est impactée).

☞ **d'autoriser** le Président ou son représentant à signer et publier toute avenant à intervenir relatif au passage de servitudes avec GRDF pour la desserte de la station multi-énergies dans la zone d'activités Long Buisson 1.

Décision 2 :

☞ **l'octroi** de la subvention de 9 382,20 € sollicitée par Mme Fortin dans le cadre de la fiche action 4a du Plan de Dynamisation Commercial,

☞ **l'octroi** de la subvention de 6 000 € sollicitée par Mme Lesouef et l'octroi de la subvention de 6 000 € sollicitée par M. Marcantoni dans le cadre de la fiche action 6 du Plan de Dynamisation Commercial,

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à SIGNER la convention afférente et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre.

Décision 3 :

☞ **d'autoriser** la mise en vente d'ouvrages et le déstockage d'ouvrages selon la grille tarifaire proposée, dans le cadre de la braderie annuelle de livres d'art.

OUVRAGES	PRIX BOUTIQUE	QUANTITES	TARIFS PROPOSES
Longtemps éphémère – Alexandre Leger	23,00 €	20	10,00 €
Renée Levi - MMXX	29,00 €	20	10,00 €
Trésors antiques - la collection du marquis Campana au musée d'Evreux	9,00 €	50	5,00 €

OUVRAGES	PRIX BOUTIQUE	QUANTITES	TARIFS BRADERIE
Campagne photographique dans l'Eure	13,50 €	30	10,00 €
Des plaines à l'usine	13,00 €	30	10,00 €
Gérard Garouste	20,90 €	15	15,00 €
Pincemin	18,30 €	5	15,00 €
Evreux, la légende des pierres	7,50 €	30	5,00 €
Une Renaissance en Normandie	24,50 €	30	15,00 €

Décision 4 :

☞ **d'autoriser** l'application de tarifs préférentiels, hors produits déjà remisés, à hauteur de 10% sur les catalogues d'exposition et les produits dérivés pour le Comptoir des loisirs et de 5% sur les catalogues d'exposition pour les partenaires, notamment les membres de l'association des Amis du Musée d'Evreux

Décision 5 :

- ☞ **la vente** par le Musée d'Évreux de 280 exemplaires du catalogue « Il était une fois le château de Navarre »
- ☞ **de fixer** le prix de vente unitaire de cet ouvrage à 25 € (vingt-cinq euros).
- ☞ **de réserver** 120 exemplaires du catalogue pour les dons et échanges, dont 20 exemplaires pour l'Association des Amis du Musée d'Evreux
- ☞ **la réduction du prix** de vente de l'ouvrage pour les ventes aux partenaires suivant le pourcentage ci-dessus

Décision 6 :

☞ **d'autoriser** le Président à SIGNER la convention de partenariat – et tout avenant à venir - relative à l'animation agricole pour la protection de la ressource en eau du Bassin d'Alimentation de Captage de l'Habit et le portage administratif et financier du dispositif de Paiements pour Services Environnementaux à destination des exploitations en agriculture biologique du Bassin d'Alimentation de Captage de l'Habit du SIAEVE.

☞ **de solliciter** les subventions auxquelles EPN peut prétendre auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.